



# Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du Vendredi 24 Octobre 2014

## **Sous la présidence de M. Le Maire Christian ALEXANDRE**

### **Etaient présents :**

ALEXANDRE Christian, HAUTEVILLE Cyril, JOUBERT Marc, LACROIX Yvette, MARTIN Isabelle, MATICHARD Gilles, PICARD Eric, PORTENEUVE Fabien, ALLARD Jean-Yves, RECOQUE Pascal.

### **Secrétaire de Mairie :**

Florence PELIN

### **Secrétaire de séance :**

Cyril HAUTEVILLE

### **Absent :**

Arthur GEORGET donne procuration à  
Jean-Yves ALLARD

\*\*\*\*\*

### **Ordre du jour :**

- Informations diverses
- Soumission des forêts communales de Viverols et des sectionnaux de Gorce, Bouteyras, Le Moulinet à l'ONF
- Participation du budget Gorce, Bouteyras, Le Moulinet sur le budget communal
- Coupe de bois Année 2015
- Motion contre la fermeture de la gendarmerie de Viverols
- Attribution du marché pour la création d'un silo pour la chaufferie à granulés bois dans le bâtiment de l'école
- Attribution du marché pour la réfection de la voirie Les Mas - Coussangettes
- Taxes d'aménagement - Exonérations
- Décision modificative – Programme chaufferie école
- Questions diverses

## **1. INFORMATIONS DIVERSES**

### **Médecin :**

M<sup>me</sup> BICHEA est inscrite à l'ordre des médecins du Puy de Dome et peut exercer à compter du 30 Octobre 2014.

## Mairie de VIVEROLS

Le Bourg

63840 VIVEROLS



### Maison médicale :

Le projet de maison médicale est lancé par la communauté de communes avec la création d'un pôle médical St Anthème-Viverols et un cabinet de groupe à Viverols. Une première réunion de l'Agence Régionale de Santé avec les professionnels de santé (médecins, pharmaciens, kinésithérapeutes, dentiste, infirmières) est prévue le 30 Octobre 2014.

### Conseil communautaire :

Le Conseil Communautaire se réunira le 18 Novembre à 18h00 dans la salle des Associations à Viverols.

### Congrès des Maires :

Le congrès des Maires ruraux se tiendra à Clermont-Ferrand le 25 Octobre 2014.

### Formation :

Une formation à l'utilisation du Défibrillateur cardiaque aura lieu le 12 Novembre 2014 à la maison des services.

### Hôtel « LES VOYAGEURS » :

Suite aux différents contrôles par les organismes compétents, une mise en sécurité du bâtiment est obligatoire pour poursuivre son activité. Une autorisation était délivrée jusqu'au 31 Décembre 2013 avec une prolongation temporaire (sous responsabilité de la Mairie) qui a pris fin mi-October. A ce jour, l'hôtel n'est pas en mesure de recevoir des clients. Mme Bayle a pris contact avec différents artisans pour la mise en conformité. Dès le début des travaux, un arrêté pourrait être pris pour la réouverture, mais les travaux exigés devront être terminés pour Juillet 2015.

### PLUI : Présentation Marc JOUBERT

Compte rendu de la dernière réunion de pilotage, un allègement du règlement est en prévision, notamment l'abolition des choix de matériaux. Le zonage est quant à lui arrêté mais des questions subsistent sur la destination des bâtiments (principalement les corps de ferme dans les hameaux) ainsi que l'avenir des commerces dans les bourgs. De plus, de nouvelles lois perturbent le bon déroulement du projet (loi ALUR et loi sur l'agriculture). Le prochain conseil de pilotage aura lieu à Saillant le 27 Novembre 2014. Des réunions publiques auront lieu les 10 et 11 Décembre 2014, une enquête publique se déroulera par la suite.

### Dessertes Forestières : Présentation Eric PICARD

Suite à la réunion avec Marc LAFAYE, les subventions pour les dessertes forestières sont en attente (attente du choix du payeur Etat/Europe). Les dossiers peuvent être préparés mais il ne faut rien lancer pour l'instant. Les dotations peuvent atteindre 80%.

# Mairie de VIVEROLS

Le Bourg

63840 VIVEROLS



## Conseil d'école : Présentation Fabien PORTENEUVE

Présentation des différents projets à Viverols : cross, rencontres sportives.

Mathieu VOLDOIRE se présentera au concours CAFPIMF(référent EPS) le 3 Décembre prochain, nous lui souhaitons bonne chance. La préparation du voyage de fin d'année a été abordée avec un projet de séjour à Paris (peut-être le passage par une émission de télé). Une subvention a été demandée pour ce projet et sera à voir pour le budget 2015. De plus, le conseil d'école souhaiterait le remplacement du portail de l'école ainsi que le remplacement du système d'exploitation informatique devenu obsolète.

## Maison GRANET :

Mme CROS du SDAP a appelé pour prendre rendez-vous afin de constater l'avancement des travaux de peinture de la maison GRANET. Elle sera en visite le 19 Novembre 2014.

## Contrat de rivière Ance-Nord : Présentation Marc JOUBERT

Suite à la réunion sur le contrat rivière Ance-Nord, un certain nombre de points noirs a pu être constaté concernant l'assainissement. 34 points noirs dont 3 sur la commune de Viverols concernant des rejets d'eaux en aval de la station.

Création d'un groupe de travail pour l'assainissement. De plus, des études voir même des aides pourront être allouées pour la mise en place de station individuelle-collective.

## Parc: Fabien PORTENEUVE

Fabien nous présente le projet du parc concernant les exploitations forestières.

Ce projet consiste à faire prendre en charge par les exploitants les dégâts éventuels causés par leurs activités sur les dessertes forestières.

## Camping :

Suite à des plaintes des résidents du camping, notamment sur les stationnements abusifs, une révision du règlement va être effectuée.

## SIVOM : Présentation Marc JOUBERT

Les journées du patrimoine du Pays d'Ambert auront lieu du 3 au 9 Novembre 2014.

Des visites des sites de collecte d'Ambert et de Clermont-Ferrand vont être effectuées par des élus ainsi que la participation à une tournée de collecte pendant le mois de Novembre.

## 2. DELIBERATIONS

### 1°) Soumission au régime forestier des forêts communales

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que des terrains communaux en nature de bois, friches et pâtures ne bénéficient pas actuellement du régime forestier.

# Mairie de VIVEROLS

Le Bourg

63840 VIVEROLS



Il précise qu'il est nécessaire de faire bénéficier ces terrains du régime forestier pour leur gestion et leur mise en valeur ultérieure, ainsi que pour se mettre en conformité avec l'article L111-1 du Code Forestier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal demande :

- l'application du régime forestier pour les terrains désignés dans le tableau ci-dessous pour une surface totale de **25 hectares 44 ares 78 centiares**.

<b>Commune de situation</b>	<b>Section</b>	<b>Lieu-dit</b>	<b>Parcelles cadastrales</b>	<b>Surface</b>
<b>Viverols</b>	<b>Habitant de la commune de Viverols</b>	Mouchely et Bois de la Ville	A 1060	25 ha 44a 78ca
			<b>Total</b>	<b>25 ha 44a 78ca</b>

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'élaboration et l'instruction du dossier de restructuration foncière.

Vote : Pour : 6      Contre : 4      Abstention : 1

## **2°) Soumission des forêts des sectionnaux de Gorce- Bouteyras-Le Moulinet à l'ONF**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que des terrains sectionnaux en nature de bois, friches et pâtures ne bénéficient pas actuellement du régime forestier.

Il précise qu'il est nécessaire de faire bénéficier ces terrains du régime forestier pour leur gestion et leur mise en valeur ultérieure, ainsi que pour se mettre en conformité avec l'article L111-1 du Code Forestier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal demande :

# Mairie de VIVEROLS

Le Bourg

63840 VIVEROLS



- l'application du régime forestier pour les terrains désignés dans le tableau ci-dessous pour une surface totale de **53 hectares 30 ares 85 centiares**.

<b>Commune de situation</b>	<b>Section</b>	<b>Lieu-dit</b>	<b>Parcelles cadastrales</b>	<b>Surface</b>
Viverols	Habitant de Bouteyras de Gorce et du Moulinet	Bois de Gorce	A88 / A89 / A90 / A125	26 ha 84a 2ca
Viverols	Habitant de Bouteyras de Gorce et du Moulinet	La Cote	A91 / A92	14 ha 23a 4ca
Viverols	Habitant de Bouteyras de Gorce et du Moulinet	Chomont	A540	0 ha 68a
Viverols	Habitant de Bouteyras de Gorce et du Moulinet	Les Genestes	A572 / A571	3 ha 42a 25ca
Viverols	Habitant de Bouteyras de Gorce et du Moulinet	Fond de bouchet	A622	8 ha 13a
			<b>Total</b>	<b>53 ha 30a 85ca</b>

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'élaboration et l'instruction du dossier de restructuration foncière.

Vote : Pour : 6

Contre : 4

Abstention : 1



**3°) Participation du budget Gorce-Bouteyras-Le Moulinet sur le budget communal**

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal les travaux de voirie communale allant du Pont de la Pierre au hameau de Bouteyras. Pour ce faire la commune a contracté un emprunt d'un montant de 65 000 euros.

Afin de rembourser cet emprunt, Monsieur Le Maire propose à l'assemblée de verser une subvention d'un montant de 9 657 euros du budget Gorce Bouteyras Le Moulinet sur le Budget Communal 2014.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

- de verser une subvention d'un montant de 9 657 euros (neuf mille six cent cinquante sept euros) du Budget Gorce Bouteyras Le Moulinet 2014 sur le Budget Communal 2014

Vote :      Pour : 11      Contre : 0      Abstention : 0

**4°) Destinations des coupes de bois de l'exercice 2015**

Sur proposition de l'ONF, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe pour les coupes de bois de l'exercice 2015, les destinations suivantes :

**MISE SUR LE MARCHE (art. L. 214-6 à-11, L. 243.1, L. 315-2, R.156-5) :**

Forêt	Parcelle n°	Surface à parcourir (ha)	Nature de la coupe
Forêt de Viverols Maisons Neuves	3	8,25 ha	Jardinage

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour les bois vendus ou délivrés façonnés une délibération complémentaire sera nécessaire pour fixer les conditions d'exploitation (à l'entreprise, en régie, maîtrise d'œuvre, financement...). Cette délibération sera prise ultérieurement après avis technique de l'ONF.



Pour toutes les autres coupes, les ventes se feront sur pied soit en bloc soit à l'unité de produit (UP).

Vote : Pour : 11      Contre : 0      Abstention : 0

**5°) Motion contre la fermeture de la gendarmerie de Viverols**

Suite aux réflexions sur le redéploiement des gendarmes sur la vallée de l'Ance, les élus s'inquiètent d'une moindre présence des forces de sécurité et donc d'un nouveau recul des services publics sur le territoire. Ils rappellent que les gendarmes de la vallée de l'Ance participent activement à la protection des habitants et à la prévention des actes d'insécurité.

Aussi, par cette motion, les conseillers municipaux demandent, à l'unanimité :

- à être informés de l'avancement de la réflexion sur le projet concernant la gendarmerie de Viverols
- réaffirment leur attachement au service public de sécurité sur la vallée de l'Ance

Le Maire est autorisé à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Vote : Pour : 11      Contre : 0      Abstention : 0

Une réunion avec le Colonel Reul est prévue en Mairie le 6 Novembre

**6°) Attribution du marché pour la création d'un silo pour la chaufferie à granulés bois dans le bâtiment de l'école**

Monsieur Le Maire informe l'Assemblée que la Commission d'Appel d'Offres chargée de l'ouverture des plis concernant la création d'un silo pour la chaufferie à granulés bois dans le bâtiment de l'école, s'est réunie le 19 septembre 2014.

Il donne ensuite lecture du procès-verbal et fait part du choix de la Commission.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- approuve le choix fait par la Commission comme suit :

<b>Lot</b>	<b>Nom entreprise</b>	<b>Montant H.T.</b>
Silo pour chaufferie à granulés bois	Entreprise PORTENEUVE Daniel	1 981 €



- autorise Monsieur Le Maire à signer le marché avec l'entreprise ainsi que toutes les pièces utiles à son règlement et notamment en cas de besoin, tout acte nécessaire à la bonne exécution des travaux restant dans le cadre de son objet initial.

Vote :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

### **7°) Attribution du marché pour la réfection de la voirie Les Mas-Coussangettes**

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée le lancement de la publicité préalable à la passation du marché à procédure adaptée concernant le projet de restauration de la voirie communale Les Mas Coussangettes.

Monsieur Le Maire informe que la Commission d'Appel d'offres chargée de l'ouverture des plis concernant ce projet, s'est réunie le 24 octobre 2014.

Il donne ensuite lecture du procès-verbal et fait part du choix de la Commission.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- approuve le choix fait par la Commission et décide de retenir l'entreprise BROUILLAT Alain de La Tourette pour un montant HT de 121 153 euros

- d'autoriser Monsieur Le Maire à signer le marché avec l'entreprise ainsi que toutes les pièces utiles à son règlement et notamment en cas de besoin, tout acte nécessaire à la bonne exécution des travaux restant dans le cadre de son objet initial.

Vote :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

### **8°) Exonération de la Taxe d'Aménagement des abris de jardin soumis à déclaration préalable**

Une taxe d'aménagement de 2% est en vigueur sur la commune de Viverols. Mr le Maire demande notre avis sur l'exonération de cette taxe pour les abris de jardin de moins de 20m<sup>2</sup>.

Vu la loi de finances rectificative n°2013-1278 du 29 décembre 2013 et notamment son article 90,

Vu le code de l'urbanisme et notamment son article L.331-9 modifié par la loi de finances rectificative n° 2013-1278 du 29 décembre 2013,

Vu la délibération prise par le Conseil Municipal en date du 25 novembre 2011 instaurant la taxe d'aménagement et fixant son taux,





Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'exonérer en application de l'article L.331-9 modifié du code de l'urbanisme, totalement les surfaces des abris de jardin soumis à déclaration préalable.

La présente délibération est valable pour une durée d'un an reconductible.

Vote : Pour : 10      Contre : 0      Abstention : 1

**9°)Objet : Décision modificative Budget Communal 2014- Création du programme  
Chaufferie Ecole**

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée le projet de création d'une chaufferie à granulés bois dans le bâtiment de l'Ecole. Pour ce faire, il est nécessaire de procéder à la création de ce programme et de prévoir les crédits nécessaires sur le budget communal 2014.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide

. la création d'un programme n° 252 « Chaufferie Ecole » sur le budget communal 2014.

. les virements de crédits suivants :

- compte 2313-252	+ 38 000 euros
- compte 1322-252	+ 5 817 euros
- compte 1323-252	+ 5 817 euros
- compte 2313-239	- 9 100 euros
- compte 1323-239	- 2 680 euros
- compte 1341-239	- 2 297 euros
- compte 2041581-248	- 5 000 euros
- compte 2313-249	- 7 000 euros
- compte 2315-250	- 10 243 euros

Vote :            Pour : 11    Contre : 0    Abstention : 0

**3.      QUESTIONS DIVERSES**

a) Mr le Maire : Cérémonie du 11 Novembre.

La messe étant célébrée le dimanche 9 Novembre, Mr le Maire nous propose donc de faire la cérémonie le même jour. Accord du conseil.

Dimanche 9 Novembre 2014 :

- Messe à 9h30

# Mairie de VIVEROLS

Le Bourg

63840 VIVEROLS



- Cérémonie au monument aux morts à 11h00
  - Verre de l'amitié à 11h30 à la salle des Associations
- b) I. MARTIN : Le sol de la salle des fêtes est glissant suite au cours de gymnastique et rend la pratique de celle-ci dangereuse. La municipalité va essayer de trouver une solution à ce problème.
- c) Mr le Maire : Un rappel sur les problèmes d'eau sur Bouteyras.  
L'eau est redevenue normale et toutes les analyses sont bonnes.
- d) P. RECOQUE : Pascal nous fait part de son inquiétude concernant la toiture du lavoir des Maisons Neuves. La réfection est à envisager mais reste à savoir par quelle compétence.
- e) J.Y ALLARD : Jean-Yves a reçu les devis pour la vidéo de « Viverols vu du ciel ».  
Les tarifs sont : 1 400 € TTC pour la commune

900 € TTC par commune si commande groupée.

La Communauté de Commune pourrait être intéressée par le projet d'une vidéo sur la Vallée de l'Ance.

Prochaine réunion du Conseil municipal : le 21 Novembre 2014 à 20h30.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.**

**Le Maire**